Démarche VAE

Etape préliminaire : donner un sens à son projet de VA	Juin-octobre (année N)
Etape 1: S'informer concrètement sur la VAE	Novembre (année N)
Etape 2: Constituer le livret de recevabilité Livret 1	Avant janvier (année N+1)
Etape 3: Préparer la VAE - S'inscrire à l'Université - Etablir le dossier de VAE: Livret 2 - Préparer l'audition face au jury **Accompagnement**	Février à mai (année N+1) **Date limite remise livret 2: fin mai**
Etape 4: Soutenir son dossier devant le jury de VAE. Convocation 8 semaines avant	Mi juin (année N+1)
Etape 5: Résultat de la validation Rapport du jury, recommandations Validation totale, partielle, non validation	Fin juin (année N+1)

IUT Blois
15 rue de la Chocolaterie
CS 32903
41029 Blois cedex

02 54 55 21 46

sfc.iut-blois@univ-tours.fr

iut-blois.univ-tours.fr